

**COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR**  
**du 4 décembre 2020**

	<b>En visioconférence</b>	<b>17h10</b>
<b>Présents</b>	Mmes Delphine BRETON, Delphine GUERELLE, Caroline JAEGER <i>Gabrielle FARA</i> MM Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Claude BOURZEIX, Patrick CLÉMENT, Jean-Louis DUGRAVOT, Adrien GASSER, Claude ROUSSEAU	
<b>Excusé</b>	M. Michel LEQUEUX	
<b>LE BUREAU DIRECTEUR</b>		

**VALIDE**



Sur proposition de Brigitte DHARRÉVILLE, Présidente de la commission de *Discipline*, comme membres de la commission, Madame Natacha VANDER-TAELEM, licenciée au club de Yutz et Monsieur Dany LEAUNE, licencié au club d'Illkirch-Graffenstaden.  
Ces deux personnes complètent la liste des membres de la commission de *Discipline* validée lors du conseil d'Administration du 3 novembre 2020.



Sur proposition de Valérie PARISY, Présidente de la commission *Statuts et Règlementation*, comme membres de la commission :

- Jean-Paul WIRTZ (Plobsheim) : référent sous-commission « Qualification » ;
- Marcel TEDESCO (Flavigny F R) : référent sous-commission « Mutation » et co-référent « CMCD » ;
- Alain GILARDOT (Molsheim) : référent sous-commission « CMCD » ;
- William BASTIEN (Grand Nancy M) : référent sous-commission « Equipement » ;
- René CARL (Asptt Mulhouse Rixheim) : référent sous-commission « Convention » ;
- Pascal PETRY (Hagondange) : membre ;
- Christelle DEVOITINE (Villers) : membre ;
- Pascal PRUNIER (Colmar HC) : membre ;
- Jacky TELLIER (Sedan Ardennes) : membre ;
- Roland BOHN (Comité 67) : membre ;
- Gérard JAWORSKY (Comité 10) : membre ;
- Joël PAQUIS (Chalindrey) : membre ;
- Pierre-François CHANLON (Raon l'Etape) : membre.

Sur proposition de Thierry CARMAUX, Président de la commission *Territoriale d'Arbitrage*, comme membres de la commission :

- Daniel DAVID (Vallée de Haute Moselle) : vice-président et responsable des désignations ;
- Yasmine DIAR (Ligue) : responsable féminisation Arbitre fédéral ;
- Laurianne COURCIAT (Rambervillers) : relation avec la COC ;
- Hamid EL KHANTOUR (Alpha HB) : responsable formation en lien ITFE ;
- Yves MARTIN (Plobsheim) : responsable financier, budget de la CTA ;
- Mustapha GALLOUCH (Asptt Strasbourg) : responsable logistique ;
- Michel MUTSCHLER (Hoenheim) : responsable contrôle et lien CMCD ;
- Michel KLIJN (Haguenau) : contrôle des rapports de discipline et responsable cellule désignation Strasbourg ;
- Pascal DUFLOT (Hettange-Grande) : responsable désignations Metz (responsable de bassin) ;
- Sylvain HOSNELD (Vigneulles) : responsable désignation Meuse (adjoint responsable de bassin) ;
- Serge HUMBERT (Pagny/Moselle) : responsable désignation Nancy ;
- Yann COLIN (Bogny) : responsable désignation Champagne Ardennes (responsable de bassin) ;
- Guillaume WINTER (Masevaux) : responsable désignation Mulhouse.

Sur proposition de Christiane DUTEURTRE, Présidente de la commission des *Finances*, comme membres de la commission :

- Adrien GASSER (Plobsheim) : membre ;
- Yves MARTIN (Plobsheim) : membre ;
- Gérald BRUGUERA (Ste Marguerite) : membre ;
- Mickaël GRANGER (Chaumont) : membre ;
- Delphine GUERELLE (Joinville) : membre ;
- Régis SAGUET (Connantre) : membre ;
- Roland BOHN (Comité 67) : membre ;
- Bernard HERRGOTT (Comité 68) : membre.

Sur proposition de Martine GÉRARD, Présidente de la commission des *Réclamations et Litiges*, comme membres de la commission :

- Michel LEQUEUX (Ligue) ;
- Claude BOURZEIX (Bar le Duc) ;
- Alain PONCET (Bassin mussipontain) ;
- Alain GILARDOT (Molsheim) ;
- Bertrand HENRY (Void-Vacon).

---

**APPROUVE**

L'organisation de la commission *d'Organisation des Compétitions* avec une « COC simplifiée » composée de plus de 3 membres, les salariés de la ligue ne pouvant pas faire partie de la commission.

En conséquence, toutes les décisions préalablement prises par une commission incomplète sont caduques et leurs conséquences définitivement annulées (plus de 30 jours).



Le versement de 55 000 euros au comité de Moselle suite aux résultats financiers de la *Golden League* à Metz et dans l'attente des dernières levées de doute. Patrick CLÉMENT s'engage, en tant que Président du comité de Moselle, à rembourser le trop-perçu s'il s'avère que cette somme ne correspond pas au résultat définitif.



L'idée de rechercher une chaîne d'opticiens intéressée pour proposer à un tarif préférentiel des lunettes pouvant être utilisées par les joueurs durant les rencontres. Un salarié de la ligue sera en charge de cette recherche.



Le processus d'engagement de dépenses et/ou d'achats par les commissions dont le budget a été validé. Si la dépense est exceptionnelle ou hors budget, l'autorisation sera donnée par le Bureau Directeur.



La proposition de réduire l'appel de fonds pour l'arbitrage de 25 % et de suspendre les prélèvements pour décembre 2020 et janvier 2021.



La demande faite à la commission des *Finances* de faire une étude sur le coût de la pratique dans le Grand Est selon les comités auxquels les clubs sont rattachés. Lors de chaque prélèvement, une notification explicative devra être envoyée aux clubs au préalable.



D'établir des « lettres de mission » pour les commissions de la ligue. L'intégration de celles-ci dans le règlement intérieur propre à chaque commission est à étudier.

---

## DECIDE



De procéder au remboursement de la part ligue des licences prises entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai 2020 aux clubs du Grand Est.



D'autoriser la signature des montants d'engagement de dépenses aux personnes suivantes :

- Présidents de commission : jusqu'à 500 euros ;
- Trésorière : jusqu'à 1 000 euros ;
- Directrice Administrative et financière : jusqu'à 5 000 euros ;
- Président et Vice-président délégué : au-delà de 5 000 euros.

La Directrice sera dotée d'une carte de crédit à son nom afin de pouvoir engager des dépenses courantes (billets de train, réservations ...).



De mandater un groupe composé du Président, du Vice-président délégué, de la Trésorière, du Trésorier adjoint et de la Directrice Administrative et Financière pour rencontrer, avec la salariée de la ligue en charge de la comptabilité, l'expert-comptable en charge des comptes de la ligue afin de remettre les écritures en état.

En cas de désaccord et d'insatisfaction, le groupe proposera le changement d'expert-comptable.



De rattacher le dispositif *Ambiances saines et sereines* à la commission Numérique, sur sa demande, la commission réceptionnant toutes les données des applications.

---

## PREND CONNAISSANCE



De l'état des licenciés au 1<sup>er</sup> décembre 2020 en recul de 5 200 licences par rapport à la même date en 2019.



De l'état des finances de la ligue, non exactement chiffrable car toutes les écritures ne sont pas encore passées et la déclaration de TVA n'a pas été faite.

Une mise au point doit être faite avec l'expert-comptable dans les jours à venir par le groupe mandaté par le Bureau Directeur afin d'aplanir les difficultés existantes.



De remontées de la part des clubs sur les prélèvements faits par la ligue. Il est rappelé que :

- Des appels à projets largement subventionnés ont été lancés durant l'été et que peu de clubs y ont adhéré ;
- La ligue a fait un effort financier conséquent de près de 160 000 euros au profit des clubs ;
- La ligue a des charges incontournables et que si les championnats sont en « pause », d'autres domaines sont toujours actifs (PPF, formations ...).



Du point sur les commissions :

<i>Commission d'Organisation des Compétitions</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le calendrier des compétitions va être modifié, les dates de reprises ne sont pas encore définies ;</li><li>- Une prochaine réunion de la COC nationale devrait permettre d'améliorer la visibilité sur les championnats, y compris sur les championnats régionaux, car actuellement trop d'avis divergents sont émis ;</li><li>- Un règlement unique doit être établi pour les championnats interdépartementaux et les calendriers devront faire en sorte que les championnats arrivent à un terme permettant les classements ; il faut voir avec les comités pour connaître les ouvertures des salles.</li></ul>
<i>Commission de la Communication</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- A un plan d'action élaboré sur 3 objectifs stratégiques et déclinés en 8 objectifs opérationnels ;</li><li>- Va rencontrer une agence de communication sur Nancy afin de voir comment réaliser des vidéos de clubs de tous niveaux ;</li><li>- Veut resserrer les liens entre la ligue et les clubs professionnels du Grand Est ;</li><li>- Doit diffuser le contrat entre PUMA et la ligue aux clubs.</li></ul>
<i>Commission Médicale</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Indique qu'il n'est pas possible de faire un dépistage systématique des handballeurs car cela est très compliqué ;</li><li>- Fait une étude sur les frais médicaux que paient les familles selon les différents sites des pôles.</li></ul>

<i>Commission de Discipline</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 dossiers actuellement ouverts dont 10 le sont pour des faits envers des juges arbitres jeunes ou non ;</li> <li>- Les dossiers vont être très prochainement passés en commission ;</li> <li>- Les dates de suspension non encore effectuées sur des dossiers antérieurs (saison passée), ne pourront plus s'effectuer ;</li> <li>- Les débuts des dates probatoires dépendront des calendriers des compétitions</li> </ul>
<i>Commission des Finances</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque membre de la commission sera correspondant auprès des présidents de commission afin de les aider à établir leur budget prévisionnel et de le gérer ;</li> <li>- Demande à chaque commission d'établir leur budget pour 2021, sur l'année civile ;</li> <li>- Mandate Adrien GASSER pour contrôler les notes de frais des commissions.</li> </ul>
<i>PPF et Formations</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les pôles fonctionnent selon les différentes directives ;</li> <li>- Le site de Strasbourg a dû se réorganiser en raison de l'absence d'un des cadres ;</li> <li>- Les visioconférences sur le bizutage se sont toutes tenues dans les sites ;</li> <li>- Les formations se déroulent en visioconférence.</li> </ul>
<i>Commission Numérique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour le dispositif <i>Ambiances saines et sereines</i>, va étudier des critères afin de répertorier et de valoriser les « bons gestes » ;</li> <li>- Va se rapprocher des salariés pour faire le point sur les besoins en matériel et/ou en logiciel ;</li> <li>- Recherchera les moyens d'organiser des formations sur les logiciels (Office 365, ...).</li> </ul>



Du point sur les salariés et du fait qu'aucun n'a été mis en chômage partiel.



De la dernière Assemblée Générale électorale, de l'élection de Claude BOMPARD comme représentant du Grand Est et du déroulement du 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration mettant en place le président de la fédération, le Bureau Directeur et les présidents de commission.



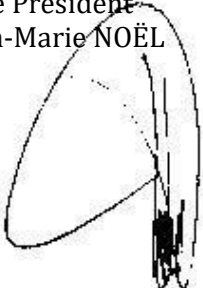

Des attestations d'honorabilité à remplir par les dirigeants en contact avec les jeunes et de la procédure à suivre sur Gest'hand.



De la convention entre le FFHB, la Région GE et la ligue à ratifier et de la convention avec l'association *Premiers de cordée* déjà signée (sport santé au profit d'enfants hospitalisés).



Des prochaines réunions, un Conseil du Territoire le 9 janvier et un CA le 23 janvier 2021.

<b>19h15</b>	
<p>Le Président Jean-Marie NOËL</p> 	<p>Le Secrétaire général Claude BOMPARD</p> 

**Destinataires :** - Membres du CA et CTS  
 - Comités départementaux  
 - Ligue pour diffusion et FFHB